



Thervey



Bulletin Municipal

JANVIER 2020

DANS CE NUMÉRO

La lettre du Maire
Les travaux en 2019
Les règles de civilité
La commission des bois
Le personnel
Le comité des fêtes
Le centre de secours
Syndicat des eaux
Le brochet de l'ognon
A.C.C.A. de Thervey « Le Cor »
La page pratique

La Lettre du Maire : Cette année encore, je viens avec mon Conseil Municipal, vous présenter à vous et vos familles, tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2020.

2019 n'a pas échappé à de dramatiques catastrophes. Parmi les plus marquantes en France, je citerai les 15 et 16 Avril l'incendie de Notre Dame de Paris, juin/juillet la canicule et ses effets secondaires, le 26 septembre l'incendie de l'usine LUBRIZOL de ROUEN, le 18 Novembre l'effondrement du pont de MIREPOIX SUR TARN dû à la surcharge d'un camion, et les inondations diverses, qui ont surtout frappés le VAR ou de nombreuses personnes sont décédées, d'autres qui se retrouvent sans domicile, et bien d'autres encore que je ne peux énumérer.

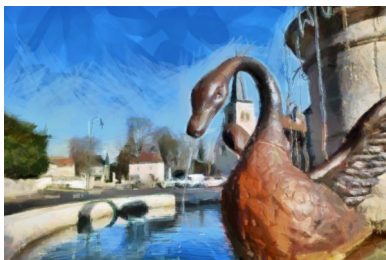
Sur notre commune, cette année fut marquée par les décès de Corinne PRIOLET le 05/02 à Dammartin, Pierre VERDOT le 4/05 à Besançon, Denis VIROT le 4/05 à Dole, Ginette ROUTHIER épouse IVERNE le 7/06 à Flagey les Auxonne, Jeanne BARBIER le 4/07 à Dijon, Yves CHAILLET le 14/10 à Jossigny, Patrick REJAUD le 11/11 à Thervey et Jacques PRIOLET le 13/11 à Salins les Bains. Ayons tous une pensée pour eux.

Cette année notre commune a vu arriver Julien, notre employé communal, qui à ce jour connaît la plupart d'entre vous. Je souhaite que de bons rapports s'instaurent entre vous.

Au 1er décembre l'agence postale comme vous l'avez connue a été fermée. Patricia notre secrétaire de Mairie reprend les services de la poste. Rendez-vous avec elle aux heures d'ouverture de la mairie.

Comme vous le savez, cette année notre alambic à fait la joie de certains malfrats ! Je déplore ce vol, pour moi, comme pour vous je pense, cet alambic faisait partie de la vie de notre commune.

LES TRAVAUX SUR LE PLAN LOCAL : Nous avons passé un contrat ELUM avec le SIDEC pour un service de mise en conformité des luminaires et des coffrets électriques existants. La dernière tranche a été réalisée pour un montant de 8.251,92 € TTC dont 4.125,96 € TTC pour la part communale. Le raccordement des abonnés à INTERNET au haut débit est effectif sur notre commune depuis le 25 mars 2019.



EN COURS : A l'automne 2019 nous avons profité d'une augmentation de puissance électrique réali-sée par le SIDEC pour procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du poste « cimetiè-re » pour un montant de 257.261€ TTC avec une part communale de 53.033,72€ TTC. Il faut noter que lors de ces travaux, le transformateur de la rue de la Pétrouillère, d'une puissance de 100 KVA a été remplacé par un transformateur de 160 KVA.

Suite aux travaux ci-dessus nous procédons à la réfection de la rue des Aigeottes : pose de trottoirs, goudronnage de la chaussée pour un montant de 134.564 € TTC, sans subvention.

Reprise des eaux pluviales : bicouche sur les trottoirs, reprise de tampons : 1.835 €TTC sans subven-tion, Reprise des eaux pluviales, nécessitant la pose d'une canalisation de 315 mm de diamètre, avec la création d'un bassin de rétention d'eau pour un montant de 1.608,75 € TTC, sans subvention.

Raccordement en eau potable 1 rue des Aigeottes, séparation du local épicerie et de l'appartement pour un montant de 1.718,40 € TTC, sans subvention.

Aménagement de la rue du Cimetière pour un montant de 10.918,80 € sans subvention.

Aménagement du carrefour rue de Derrière la Ville/Rue de la Pétrouillère pour canaliser les eaux pluviales, 4.851 € TTC sans subvention.

Tous les travaux en cours cités, sont à la charge totale de la commune. En effet les subventions communales ont été supprimées au profit du département.

SUBVENTIONS 2018 perçues en 2019 : Par la ESTJ pour la rue de la Chintre : 1.666 €

Par les Amendes de Police pour la rue de Malans : 7.500 €

Un point qui me tient à cœur:

Je demande aux parents d'enfants mineurs de surveiller leurs faits et gestes dans le village. En effet il n'est pas rare que je sois obligée de les réprimander, de les menacer d'aller avec eux voir leurs parents, rien ne les touche ! Je ne peux accepter d'être obligée de les gronder quand je les trouve au-dessus de la fontaine au niveau du vase, ou grimpés au-dessus de la croix qui se trouve au coin de la rue de la Chintre, et de faire remplacer par Julien régulièrement les tuiles cassées sur le toit de la voûte. Pour cette casse, les prochains enfants pris sur le fait seront accompagnés chez leurs parents, à qui je facturerais les dégâts occa-sionnés.

Dernier point dont je veux vous faire part. Cela fera 6 ans que j'occupe en tant que Maire sur notre commune. Le temps est venu pour moi de laisser la place aux jeunes. Je tiens à vous dire que j'aurai passé 6 années avec vous, à faire de mon mieux pour que notre commune vous soit agréable, tant sur le plan pra-tique (la STEP) que sur le plan de la sécurité. Je garderai un très bon souvenir de mon mandat, de nos échanges, qui m'ont permis d'apprendre plein de choses. Ces 6 années auront été très constructives pour moi. Merci à vous tous de m'avoir supportée.

Je terminerai en remerciant tout le personnel communal et le conseil municipal pour leur disponibi-lité. Je remercie également les Sapeurs-Pompiers de Thervay pour leur dévouement, les associations le RE-VEIL du CYGNE, L'ACCA LE COR, LE BROCHET DE L'OGNON, L'ATELIER LOISIRS CREATIFS, et la Paroisse qui animent notre village. Je n'oublierai pas bien sûr nos fleuristes, Colette GELEY et Christiane NEUSER qui mettent tout leur cœur à fleurir notre village et à entretenir toutes les plantes. J'ai également une pensée particulière pour Colette PONCELIN qui je le sais suit nos activités.

Je vous renouvelle à toutes et à tous nos meilleurs pour cette nouvelle année.

CONTINUONS DE BIEN VIVRE A THERVAY

Mme Le Maire

Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES

Travaux réalisés en 2019

LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE LA RUE DES AIGOTTES.



CE SONT LES LIGNES ÉLECTRIQUES ET LES LIGNES TÉLÉPHONIQUES d'une longueur d'environ 800m qui seront enfouies dans le cadre d'une augmentation de puissance électrique réalisé par le SIDEJ du Jura « syndicat mixte d'énergies du Jura ».

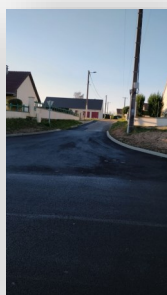
Profitant de ces travaux, 13 lampadaires avec lampe sodium vont être changés ainsi que le transformateur de la rue de la Pétrouillère.



La mise en place du transformateur de la rue de la Pétrouillère

Profitant de ces travaux, le Syndicat des eaux de Montmirey le château a effectué le remplacement de 750 mètres linéaires de conduite d'eau et de 33 branchements particuliers rue des Aigottes, rue de la Pétrouillère et rue du Cimetière.

SUITE AUX TRAVAUX CI-DESSUS, LA RÉFECTION DE LA RUE DES AIGOTTES



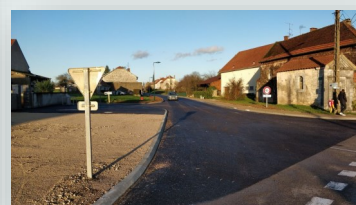
Une reprise des eaux pluviales, nécessitant la pose d'une canalisation de 315 mm de diamètre, avec la création d'un bassin de rétention. Aménagement de la rue du Cimetière, du carrefour rue de Derrière la Ville et rue de la Pétrouillère.



La pose de trottoirs avec bicouche et la reprise de tampons. La réfection totale de la chaussée de la rue des Aigottes.



Rue du Cimetière



Carrefour rue des Aigottes / route de Dijon



Reprise revêtement rue de la Creuse au niveau de la route de Dijon

ATELIER CRÉATIF

ELLES SAVENT TOUT FAIRE AVEC DES CISEAUX ENTRE LES DOIGTS.

Lundi 21 Octobre à la salles du club à Thervay, ça sentait déjà Noël et les fêtes de fin d'année. Des dames étaient en train de créer des cartes, de découper, de coller, ceci dans le but d'offrir à la famille de magnifiques compositions de cartes de vœux dans lesquelles on peut y insérer des photos souvenirs. Conduite par Corinne, ces dames passionnées par les activités manuelles, par les arts créatifs, curieuses de tout, avides de découverte, testent de nouvelles techniques, autant avec du papier que du carton, et transmettent leur savoir-faire avec passion.

Corinne explique: « nous sommes un petit groupe qui se réunit tous les lundis de 13h30 à 17h00, avec divers objets chinés par-ci par-là, dentelle, laine, etc. Il n'y a plus guère de place, une table supplémentaire serait bienvenue, la porte est ouverte à toutes les personnes intéressées ».

Contact : Christiane au 06.86.08.87.64



REGLES DE CIVILITÉ

INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS DANS LE VILLAGE.

Nuisances sonores Les bruits de voisinage portent atteinte à la qualité de vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé. Ne pas tondre pendant les heures de repas, « Heures de tonte les Dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H. » Pas de bruit entre 22 H et 6 H.

Ne pas faire de bêtises sur les vélos des enfants cour de la mairie, cela peut avoir des conséquences importantes pour les utilisateurs.

Etre responsable des jeunes enfants sur la place et dans les rues.

Aux propriétaires de nos amis les bêtes, ne pas les laisser faire leurs besoins sur les trottoirs, divaguer et aboyer. Les tenir en laisse, des sanctions seront prises si non respect des consignes.

Je rappelle qu'il est interdit de mettre des branchages ou autres objets dans la carrière au-dessus du Val ainsi que dans les bacs du cimetière. Les déchetteries sont prévues pour cela.

Tenir le tour des bacs à verres propres.

Rouler à allure modérée dans les rues de Thervay : 50 Kms/h voir 30 kms/h dans le centre du village. Petit rappel à l'usage des propriétaires de voitures qui encombrent les trottoirs en permanence et obligent ainsi les piétons à marcher sur la route et se mettre en danger.

LA VIE SANS DESHERBANT. Comme la loi l'y oblige la Commune de THERVAY n'emploiera plus de produits phytosanitaires pour entretenir l'espace public.

Il faut que l'on s'habitue à voir un peu plus d'herbe sur les trottoirs ou bas-côtés. Nous passerons la débroussailleuse là ou se sera possible, mais nous ne le ferons pas le long des habitations au risque d'abimer murs ou crépis. Cette problématique doit devenir l'affaire de tous : dès maintenant chacun devra penser à entretenir son devant d'habitation. Je compte sur vous pour participer à la propreté du village»

Commission des bois :

Les 195 M3 de chênes des parcelles 17 et 18 sur la Serre ont été achetées par la scierie de Falletans pour la somme de 25 674 €, les 98 M 3 de hêtres ont été achetés par Ets Calvi pour 3 959 €, les houppiers et les tiges ont été distribués aux 12 affouagistes pour 1 056 €.



Les affouages 2020 sont aux Rupes parcelles 22, 23, partagés à 7 affouagistes.

Je salue M PERNOT Benoit garde ONF, les garants et les membres de la commission pour leur dévouement.

Salle du club :

Cette année 2019, elle à été prise 55 fois par différentes identités « Commune, CU-MA, Groupama, Pêche, Chasse, Réveil du cygne, activité Bricolage, Couture, Particuliers ».

Je vous rappelle que cette salle vous est prêtée gratuitement, lorsque vous avez fini, prenez le temps de couper les radiateurs, éteindre les lumières, balayer et récurer si besoin, d'avance Merci.

Salle des fêtes, voûte , alambic:

La voûte à été louée 5 fois, la salle des fêtes 22 fois, tables et chaises 10 fois

L'alambic : 3 fois et ce sera terminé puisque volé en Octobre pour le cuivre, encore une tradition qui se perd.

Les recettes :

Salle des fêtes, voûte, tables et chaises, alambic 3948.95 €

Les dépenses :

Eau, EDF, combustible, facture,
Abonnement, assurance: 1 913.66 €
Solde 2019: 2 035.29 €

Pour louer la salle des fêtes il faut :

Un chèque de 50 € à la réservation

A la prise en compte de la salle :

Une attestation assurance responsabilité civile au nom du loueur
Un chèque du montant de la location
Un chèque de caution de 250 €

Cimetière :

Pensez au renouvellement de vos concessions, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez un doute.

Incivilités :

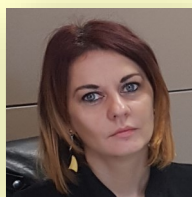


Poubelles auprès des bacs à verres, déchets verts dans les chemins, pneus, plastiques, palettes sur les parkings, sciure dans les Sommières des bois, pour tout ceci il y a les déchetteries.

Je présente tous mes vœux de santé et réussite pour 2020 aux administrés, ainsi qu'aux employés communaux Mme Geneviève Champonnois, Mme Patricia Mussot, Mr Julien Garçon.

Christian Cretin

LE PERSONNEL



Patricia MUSSOT
Secrétaire de Mairie et Responsable Agence Postale



Geneviève CHAMPONNOIS
Agent d'Entretien



Julien GARÇON
Employé Communal



Etat civil

Naissances

03/01/2019 : **Lysandre BADRÉ** : Fils de Damien BADRÉ et Alexandrine GONET.

23/01/2019 : **Gabriel MEDER** : Fils de Laurent MEDER et de Mélanie BLANCHIN.

27/07/2019 : **Lucien MARTIN** : Fils de Geoffrey MARTIN et de Pauline DIETRE.

04/11/2019 : **Raphael LANATRIX** : Fils de Théo LANATRIX et de Clotilde MOULIN

Mariages

22/06/2019 : **Louis-André BUISSON** et **Linh TRANG**.

2019 : **PESMÉS** : **Théo LANATRIX** et **Clotilde MOULIN**.

Pacs

24/08/2019 : **Julien DUVERNOIS** et **Gaëlle WETZEL**

Décès

Madame **Corinne PRIOLET** décédée le 05/02/2019 à Dammartin.

Monsieur **Pierre VERDOT** décédé le 04/05/2019 à Besançon.

Monsieur **Denis VIROT** décédé le 04/05/2019 à Dole.

Madame **Ginette ROUTHIER** décédée le 07/06/2019 à Flagey-les-Auxonne.

Madame **Jeanne BARBIER** décédée le 04/07/2019 à Dijon.

Monsieur **Yves CHAILLET** décédé le 14/10/2019 à Jossigny.

Monsieur **Patrick REJAUD** décédé le 11/11/2019 à Thervay.

Monsieur **Jacques PRIOLET** décédé le 13/11/2019 à Salins-Les-Bains.

L'ATELIER DE COUTURE À COMMENCÉ

Tous les Jeudis, de 13h30 à 17 heures à la salle du club, se déroule un atelier de couture, rassemblant une dizaine de dames du village et de la région.

Chacune apporte son morceau de tissu, avec son savoir-faire et les machines à coudre permettent la création de nombreux objets.



En fin d'année, elles auront le plaisir de rapporter chez elles les confections réalisées.

De plus, un goûter a conclu la fin de la séance. « *L'entraide et la bonne humeur sont de rigueur* », déclare Corinne, qui supervise le groupe et donne des conseils.

Pour rejoindre l'atelier: Contacter Christiane au 06.86.08.87.64.

LE COMITE DES FETES



Les organisateurs du vide-Grenier 2019

Cette année malheureusement nos nombreuses activités, telles que la fête des voisins, le 14 juillet et le vide grenier ont été perturbées ou annulées dû aux intempéries.

Le comité des fêtes garde son dynamisme et sa motivation pour 2020 et proposera d'autres manifestations.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur temps consacré au comité.

Le comité

THERVAY Petite enfance

Le relais Parents assistantes maternelles de Jura Nord guide parents et assistantes

Le relais Parents assistantes maternelles de Jura Nord a animé, ce lundi 20 mai à la salle des fêtes de Thervay, une matinée sur le thème du jardin. Un groupe de 15 enfants et leurs assistantes maternelles ont participé à l'opération d'Adeline Voinchet, animatrice de Jura Nord.

Aurélien Leborgne de la ludothèque itinérante la Toupie, avait apporté pour l'occasion, un très grand nombre de jeux et jouets sur le thème : tracteurs à

pédales, tondeuses, bottes, cabane, animaux... Une vraie ferme miniature; où les enfants ont pu jouer, découvrir et se familiariser avec cet environnement éphémère.

Un temps de jeux tous les lundis

Le relais Parents assistantes maternelles de Jura Nord organise, tous les lundis, un temps de jeux et un temps de perma-

nence à la mairie de Thervay, suite à l'agrandissement de la communauté de communes, et pour répondre à l'éloignement des assistantes maternelles de ce nouveau secteur. Les temps de jeux ont lieu de 9 h 30 à 11 h 30. Toutes les assistantes maternelles et gardes à domicile du secteur sont les bienvenues, notamment pour donner l'occasion aux enfants d'en voir d'autres, et de sortir de l'isolement qui caractérise souvent le métier d'assistante maternelle.

Les temps de permanence permettent aux familles et aux assistantes maternelles d'avoir un conseil dans le cadre des démarches administratives. « Nous pouvons y transmettre une liste des assistantes disponibles sur notre secteur, et nous donnons des informations dans le cadre de l'embauche et de l'emploi des assistantes maternelles. »



Les enfants jardinent thématiquement. Photo DR

Contact : 03.84.80.11.12,
ram.juranord@mutualite-39.fr

Au cours de cette année,

L'effectif de notre centre est resté constant voir en augmentation pour passer de 19 SP en 2018 à 23 sapeurs-pompiers en 2019 dont 1 infirmière et 1 infirmier et notre médecin GHILHEM MOREL arrivé en début d'année qui habite sur la commune de Champagny.

Concernant l'activité opérationnelle :

Pour mémoire en 2018 : 225 INTERVENTIONS ont été réalisées au 30 novembre 2018 contre 187 aujourd'hui pour finir certainement l'année autour des 200 interventions soit environ une diminution d'intervention d'environ 10% à 15% par rapport à 2018.

A noter que pour cette année nous n'avons pas eu d'inondation importante entraînant des interventions sur notre secteur alors qu'en 2018 nous avons réalisé une trentaine d'interventions suite aux inondations des mois de mai et juin.

Au début du premier trimestre 2020 un nouveau fourgon neuf sera affecté à notre centre ainsi qu'un nouveau VSAV.

Les 187 interventions représentent :

18 feux : Allant du feu d'habitation au feu de cheminée ainsi que des feux de VL et PL.

160 interventions comprenant : Les Accidents de la voie publique, les secours aux victimes ainsi que les transports sanitaires.

Et 9 opérations diverses.

Comme vous pouvez le constater l'activité opérationnelle de notre centre reste quasi constante malgré moins d'intervention de notre part pour les transports sanitaires qui reste principalement une activité des ambulances privées.



A noter qu'une ligne du SAMU a été supprimée en début d'année la nuit ce qui sollicite d'avantage notre médecin ainsi que notre infirmière et notre infirmier.

Je tiens à souligner que le volume de disponibilité rendu par chacun d'entre nous allant jusqu'à 500 heures par mois pour certains est souvent très important pour pouvoir assurer nos missions et le départ de nos véhicules.

L'ensemble de notre effectif sur THERVAY représente environ 4000 heures par mois de disponibilité.

CHIFFRE

THERVAY

10

Samedi 18 mai, c'était la dernière journée de formation des 10 JSP (Jeune sapeur-pompier) du Nord-Jura à la caserne de Thervay avant le brevet en juin 2019. Alexis Devillers, Romain Alvarez, Noé Paille, Paul Rossignol, Lucas Buzon (absent ce jour pour le parcours sportif régional à Nevers), Louise Jarillot, Isaline Maitrot, Emma Lethier, Orlane Rausher et Lilou Gros sont en formation depuis trois ans.
Contact : christophe.parisot08@gmail.com, jspthervay@gmail.com



L'ensemble des JSP entourés de leurs responsables, Photo Progrès/R.JEAN

Le chef de centre Anthony DES-MOUSSEUX

SINDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE MONTMIREY-LE-CHÂTEAU

7, Place des cygnes 39290 THERVAY

2019



1° Travaux réalisés :

A Thervay : Les travaux de remplacement de 750 mètres linéaires de conduite d'eau et de 33 branchements particuliers rue des Aigeottes, rue de la Pétrouillère et rue du Cimetière ont eu lieu de juillet à octobre 2019. Le coût des travaux s'élève à 139 385 € H.T. subventionnés en partie par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et l'Agence de l'Eau.

A Moissesey : Travaux de remplacement de la conduite d'eau et de 15 branchements particuliers rue de la Gare et rue Basse ont eu lieu début 2019.

Remplacement de la 2ème pompe exhauve (pompe du puits de captage)

Mise en place d'une borne de puisage rue des Aigeottes pour les entreprises.

Réfection de l'enrobé devant le SIE (prise en charge 1/3 par le SIE, 2/3 par M. Guilley)

2° Travaux à venir :

Des travaux sont prévus à Brans début 2020 : remplacement d'environ 1km de conduite d'eau potable et des branchements Rue de la Fontaine / Chemin du Pré Frémi.

Modification de la station de traitement : mise en place d'une filtration au charbon actif

3° Transfert de compétence :

La compétence eau sera transférée à la communauté d'Agglomération du Grand Dole pour les communes concernées le 1er janvier 2020 comme l'impose la réglementation. La Communauté de communes de Jura Nord a décidé de reporter la prise de la compétence eau en 2026 comme le permet la réglementation. Le Syndicat des Eaux de Montmirey-le-Château reste donc la collectivité compétente en matière d'eau potable sur la commune de Thervay.

4° Radio-relève :

Fin de la mise en place de la double facturation au réel sur l'ensemble des communes du syndicat qui sont désormais toutes équipées en compteur de radio-relève. Grâce à ce dispositif, 318 courriers de fuites après compteur chez l'abonné dont 26 sur la commune de THERVAY ont pu être transmis depuis début 2019.

5° Mise en enquête publique, de la modification du périmètre de protection de captage début 2020.



6° Achat du bâtiment Gravelle, route de Dijon, le 18 juillet 2019 au prix de 75 000 €. Ce site est destiné à être aménagé pour rendre le siège du syndicat accessible aux personnes à mobilité réduite.

7° Embauche d'un responsable d'exploitation au SIE fin octobre (Delphine TERNET).

LE BROCHET DE L'OGNON

L'APPMA LE BROCHET DE L'OGNON vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020 et de bonnes parties de pêche pour la saison 2020.

La température de l'été n'a pas favorisée la pratique de la pêche et l'ouverture de la truite dans le gravillon n'a pas eu l'effet escompté. Néanmoins le nombre de cartes a légèrement augmenté passant de 96 cartes en 2018 à 123 cartes en 2019 soit 27 cartes tout confondu.

Pour la saison 2020 les cartes sont distribuées uniquement par internet ou chez **MONSIEUR GELEY Bernard** 4 route de **SALIGNEY**
39290 THERVAY TL 0673277524 ou 0384702366

La rivière L'OGNON



A.C.C.A. DE THERVAY LE COR

Notre Association de Chasse Communale Agréée se compose pour la saison 2019-2020 de 24 membres.

En effet, à cette date de fin novembre 2019, le tableau de chasse au niveau des sangliers s'élève à 50 animaux prélevés, la population semble être en stabilité voir en progression par rapport à la saison dernière. La population de chevreuil est stable. La population de cervidés progresse également sur notre territoire avec quelques beaux cerfs.

Comme chaque année, la protection des cultures avec la mise en place de clôtures électriques dans les endroits sensibles et l'accentuation de l'agrainage au bois est notre priorité afin de limiter les dégâts causés aux cultures. Le signalement des zones de chasse lors des battues au gros gibier ainsi que la mise en place de nouveaux miradors et l'aménagement de nouveaux postes soulignent notre engagement pour exercer notre passion en toute sécurité pour nous et pour les autres usagers de la nature. Concernant le petit gibier les populations restent faibles même si la population de lièvres a tendance à augmenter.

Nous vous réitérons nos meilleurs vœux pour cette année 2020.



Méchoui des chasseurs 9/06/2019

La fin de cette saison sera difficile car c'est avec une grande tristesse que notre groupe d'amis a perdu l'un de ces membres : André MAILLARD qui nous a quitté subitement le lundi 2 décembre 2019 à l'âge de 62 ans. 'Dédé' qui participait activement à la vie de notre association et prêtait souvent la main pour bricoler ou rendre de nombreux services nous manquera. Cela faisait 9 ans qu'il chassait à Thervay



HORAIRES

La Mairie

Tél: 03.84.70.34.56
mairie.thervay@wanadoo.fr
www.thervay.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi et Jeudi :
de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h 30

Mercredi
de 08h00 à 11h00



LA POSTE

Tél: 03.84.70.24.02
**Lieux et horaires du
Secrétariat de la Mairie**

Numéro d'appel d'urgence

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

La Police : 17

Médecin de garde : 39.66

Cabinet Médical

Pagney : 03.84.81.00.17

Pesmes : 03.84.31.22.04

Déchetterie

Montmirey le Château
Tél. 03.84.70.26.76

Saligney
Tél. 03.84.70.92.26

Horaires d'été

Du 28 mars au 9 octobre
Mercredi & Samedi
9h00-11h45 13h30-17h45

Horaires d'hiver

Mercredi
13h30-16h45
Samedi
9h00-11h45 13h30-16h45

Professionnels de santé

Kinésithérapeute

Louis BUISSON
Tél : 06.73.34.42.77